

04B/1493

15 MARS 2018

B2513

LA PASSERELLE SAINT MARTIN

Société À Responsabilité Limitée au capital de 900 000 €

Siège social : 13-15 Rue des Moulins

67000 STRASBOURG

478 703 234 RCS STRASBOURG

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT
PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2017**DEUXIÈME DECISION**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à 866 572 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	866 572 €
affecté en totalité au compte « Report à Nouveau », créateur de	2 860 136 €
présentant ainsi un solde créateur de	3 726 708 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice : 31/12/2015

- Dividende global distribué :	0,00 €
soit, par titre :	0,00 €

Exercice : 31/12/2014

- Dividende global distribué :	0,00 €
soit, par titre :	0,00 €

Exercice : 31/12/2013

- Dividende global distribué :	30 000 €
soit, par titre :	3,33 €
dont :	
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	30 000 €

« Pour extrait conforme à la décision adoptée »

Le Gérant
Monsieur Marc FALLER



Désignation de l'entreprise : EURL LA PASSERELLE SAINT MARTIN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 13 rue des Moulins		67000 STRASBOURG	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 47870323400029		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31122016	
		N-1 31122015	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

Désignation de l'entreprise : EURL LA PASSERELLE SAINT MARTIN

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL LA PASSERELLE SAINT MARTIN										Néant ☐ *	
						Exercice N		Exercice N-1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 900.....000.....)					DA	900 000	900 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB					
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence				EK	)	DC				
	Réserve légale (3)					DD	90 000	90 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours				B1	)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*				EJ	)	DG				
	Report à nouveau					DH	2 860 136	2 340 932			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	866 572	519 205			
	Subventions d'investissement					DJ					
	Provisions réglementées *					DK					
	TOTAL (I)					DL	4 716 708	3 850 136			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM					
	Avances conditionnées					DN					
	TOTAL (II)					DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP					
	Provisions pour charges					DQ					
	TOTAL (III)					DR					
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS					
	Autres emprunts obligataires					DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	4 386 549	3 028 535			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs				EI	)	DV	532 828	676 742		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	156 925	245 264			
	Dettes fiscales et sociales					DY	95 041	201 612			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ	119 830	219 830			
	Autres dettes					EA	7 779	9 033			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB					
TOTAL (IV)					EC	5 298 953	4 381 016				
Ecart de conversion passif * (V)					ED						
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	10 015 661	8 231 153				
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital				1B					
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C					
			Ecart de réévaluation libre			1D					
			Réserve de réévaluation (1976)			1E					
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF					
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	1 639 379	1 151 844			
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH		1 977			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		EURL LA PASSERELLE SAINT MARTIN						Néant	*
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD	881 931	FE		FF	881 931	2 326 441
			FG	358 880	FH		FI	358 880	288 457
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 240 811	FK		FL	1 240 811	2 614 898	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	64 232	99 811	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 764	1 878	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 308 808	2 716 588
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	161 539	516 238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	20 536	(809)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	437 389	616 818	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	11 800	31 313	
	Salaires et traitements*					FY	423 768	823 872	
	Charges sociales (10)					FZ	120 584	267 634	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	25 353	39 070
							GB		
							GC		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	1 851	3 256
	Autres charges (12)						GF	1 202 820	2 297 392
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	105 988	419 195
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GH			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GI			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GJ			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK	686 150	28 800	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	82 302	72 841	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN			
	Différences positives de change					GO		14 587	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP			
Total des produits financiers (V)						GP	768 452	116 228	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	57 779	55 074	
	Différences négatives de change					GS		56	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	57 779	55 131
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	710 674	61 097	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	816 661	480 293	

Désignation de l'entreprise : EURL LA PASSERELLE SAINT MARTIN		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	194 106
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	194 106
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	256 324
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	108 001
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	108 257 324
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	85 848 (324)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	35 938 (39 236)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 271 366 2 832 816
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 404 794 2 313 611
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	866 572 519 205
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	HY	
		IG	
	(3) Dont {	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	82 300 72 839
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	9 422 7 851
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	63 722 99 811
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	345
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N
Cf état annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		108 259	194 106
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : EURL LA PASSERELLE SAINT MARTIN

31/12/2016

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : EURL LA PASSERELLE SAINT MARTIN

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
				1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						3		5			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD	19 723	KE		KF	5 395	
CORPORELLES	Terrains				KG	6 500	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]		KJ	40 000	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	129 826	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV	79 615	KW		KX	7 000	
		Matériel de transport *			KY	17 799	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	23 398	LC		LD	2 921	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	297 138	LO		LP	9 921	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	3 810 739	8V		8W	1 727 540
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	2 995	IU		IV			
TOTAL IV				LQ	3 813 734	LR		LS	1 727 540		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	4 130 595	0H		0J	1 742 856	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		à poste 1		à poste 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		C0		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LV	25 118	IX	25 118	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX	6 500	LY	6 500	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA	40 000	MB	40 000	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		
		Inst. gales, agents et am. des constructions			IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	129 826	MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers			IU		MM	86 615	MN		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	17 799	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	10 421	MT	15 898	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		
	TOTAL III				IV		NG	226 862	NH	80 197	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7	
		Autres participations				I0		0X	48 981	0Y	5 489 299
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	125	2F	2 870		
TOTAL IV				I3		NJ	49 106	NK	5 492 169		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K	275 968	0L	5 597 483	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

L'ALSACE ECONOMIQUE - ALSEC

Désignation de l'entreprise : EURL LA PASSERELLE SAINT MARTIN

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	9 017	PF	4 620	PG		PH	13 638
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	15 460	PN	1 670	PO		PQ	17 130
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	103 953	QA	7 569	QB	111 522	QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	43 811	QE	5 133	QF	48 945	QG	
	Matériel de transport	QH	13 824	QI	3 974	QJ		QK	17 799
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	17 543	QM	2 385	QN	7 500	QO	12 428
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	194 591	QV	20 732	QW	167 967	QX	47 357
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	203 608	ØP	25 353	ØQ	167 967	ØR	60 994

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
TOTAL I							
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL II							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales. agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
	Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales. agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL IV							
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>EURL LA PASSERELLE SAINT MARTIN</u>							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	TV		TW		TX		
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D
- corporelles			6E	6F		6G		6H	
- titres mis en équivalence			O2	O3		O4		O5	
- titres de participation			9U	9V	197 773	9W		9X	197 773
- autres immobilisations financières(1)*			O6	O7		O8		O9	
Sur stocks et en cours		6N	6P		6R		6S		
Sur comptes clients		6T	6U		6V		6W		
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Y		6Z		7A		
TOTAL III		7B	197 773	TY		TZ		UA	197 773
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	197 773	UB		UC		UD	197 773
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF				
	- financières	UG		UH					
	- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : EURL LA PASSERELLE SAINT MARTIN

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	2 870	UV	2 870	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	125 529		125 529					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	5 781		5 781					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	35 203		35 203				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	6 934		6 934				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP	7 535		7 535				
	Groupe et associés (2)	VC	4 388 687		4 388 687					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	53 614		53 614					
	Charges constatées d'avance	VS	6 319		6 319					
	TOTALS		VT	4 632 472	VU	4 632 472	VV			
	RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y										
	7Z										
Autres emprunts obligataires (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	182 818		182 818						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	4 203 732		544 157		2 199 872		1 459 703		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	156 925		156 925						
Personnel et comptes rattachés		8C	19 280		19 280						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	16 276		16 276						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	59 486		59 486						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	119 830		119 830						
Groupe et associés (2)		VI	532 828		532 828						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	7 779		7 779						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALS		VY	5 298 954	VZ	1 639 379		2 199 872		1 459 703		
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 700 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	455 567	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

* Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : EURL LA PASSERELLE SAINT MARTIN		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 6	
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		WA
			de son conjoint		WB
			moins part déductible *		WC
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)	WG
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX
	Amendes et pénalités		WJ	256	XZ
	Charges financières (art. 212 bis)*				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				Y7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		I8
			- imposées au taux de 0 %		ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		WN
			- Plus-values soumises au régime des fusions		WO
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (Art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					
				TOTAL I	WR
					925 811
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV
			- imposées aux taux de 0 %		WH
			- imposées aux taux de 19 %		WP
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW
			- imputées sur les déficits antérieurs		XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WZ
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		34 308		XA
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				ZY
Majoration d'amortissement *				XD	
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF
				Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
				Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA
		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégelée par le report en arrière du déficit	ZI
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					
				TOTAL II	XH
					727 896
III. RÉSULTAT FISCAL					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	197 915
		déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	197 915
				XO	

Désignation de l'entreprise :

EURL LA PASSERELLE SAINT MARTIN

31/12/2016

[illegible]

Désignation de l'entreprise : EURL LA PASSERELLE SAINT MARTIN

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis AL 1 ^{er} du CGI. dotations de l'exercice	ZT	13 604
---	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis AL 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11 **TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : EURL LA PASSERELLE SAINT MARTIN										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	2 340 932	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
						- Autres réserves	ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	519 205		Dividendes		ZE				
					Autres répartitions		ZF				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Report à nouveau		ZG	2 860 136			
TOTAL I		OF	2 860 136	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	2 860 136		
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT						
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	150 596		221 230			
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	21 697		47 038			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV			2 051			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	265 096		346 499			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	437 389		616 818			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	5 587		12 269			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	6 213		19 044			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	11 800		31 313			
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	199 281		347 812			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	92 715		147 887			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*				OB	358 919					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS						
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés:)				YP	12		25			
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				RL						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	2.03	%	2.15	%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH							
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).